



## PRINCIPAUTÉ DE MONACO

### **ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR SERGE TELLE MINISTRE D'ETAT**

*Débat général de la 71<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies*

*New York, 22 septembre 2016*

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes ici les représentants d'un monde en crise, un monde blessé par les guerres, divisé par les inégalités qui s'accroissent bouleversé par les déplacements de populations qui se multiplient.

Un monde meurtri par la faim et la maladie, déchiré par la violence, endeuillé par le terrorisme.

Nous sommes aussi les représentants d'un monde menacé par le réchauffement climatique, fragilisé par les atteintes à la biodiversité, ébranlé par des périls nouveaux comme l'acidification des océans ou la fonte du permafrost.

De ce monde, nous sommes responsables à double titre. Nous le sommes en tant qu'être humain, car ces drames n'ont qu'un seul coupable : l'homme et son insatiable appétit de puissance, son terrifiant désir de conquête.

De la raréfaction des terres agricoles, aux terres englouties par la montée des eaux jusqu'aux villes écrasées sous les bombes, c'est toujours ce même désir de puissance à l'origine de la violence du monde.

C'est pourquoi nous en sommes tous responsables.

Mais nous sommes aussi, dirigeants des nations qui sont unies dans cette enceinte, responsables de l'avenir de ce monde.

C'est à nous et à notre Assemblée, de trouver les réponses aux souffrances et aux inquiétudes qui nous assaillent.

Depuis 71 ans, l'ONU a prouvé qu'elle était capable de se saisir de ces problèmes et d'offrir aux peuples du monde des solutions de paix et de coopération. Des solutions durables.

Au cours de ces dix dernières années, sous votre conduite, Monsieur le Secrétaire général, l'ONU a été à la pointe des combats de notre temps.

Grâce à vous, des progrès considérables ont été accomplis en matière de développement durable, avec l'adoption, il y a un an, du Programme 2030 et de ses 17 Objectifs de Développement Durable, ainsi que celle, en décembre, d'un accord majeur, l'Accord de Paris sur le climat.

Ces progrès doivent aujourd'hui nous inspirer et nous conforter dans notre détermination.

Face aux contradictions de ce monde l'Organisation des Nations Unies est le seul lieu où une action globale et cohérente est possible. C'est le seul lieu où les intérêts contradictoires peuvent se rencontrer pacifiquement, dans un esprit de progrès.

C'est le seul lieu où la responsabilité du genre humain peut prendre le pas sur l'ambition des individus.

Ici, et nulle part ailleurs, l'humanité a rendez-vous avec son histoire, avec son avenir, et avec le jugement que nos enfants porteront sur elle.

La Principauté de Monaco, sous l'impulsion de son Prince Souverain, le Prince Albert II, est engagée totalement dans cette logique multilatérale seule à même de traiter les grands sujets à notre ordre du jour.

J'en retiendrai trois, qui concentrent aujourd'hui la plupart des défis de ce monde et exigent donc une action collective.

++

Le premier est bien entendu celui des réfugiés et des migrants, qui a occupé une bonne part du début des travaux de cette 71ème Assemblée générale.

Nous connaissons tous ici les tragédies qui frappent tant de populations civiles, en Afrique et au Moyen-Orient notamment.

Et nous connaissons particulièrement la situation des populations syriennes, les 300 000 victimes de ce conflit, et le drame des survivants, pris en étau entre la violence d'un Etat et la barbarie des terroristes.

Chaque mois, chaque semaine, chaque jour, la Méditerranée se fait le linceul de dizaines de femmes, d'enfants et d'hommes prêts à tout pour échapper à leur sort, mais auxquels nous peinons à apporter le peu qu'ils demandent : la sûreté, la subsistance et l'espérance d'un ailleurs meilleur.

Cette mer Méditerranée à laquelle Monaco est si attachée, cette mer tout à la fois lien et frontière entre tant d'univers, est une fois encore au cœur de l'un des principaux enjeux de ce siècle naissant.

La Méditerranée, aujourd'hui, doit nous aider à comprendre que les drames de ses rivages ne sont pas ceux de mondes qui s'affrontent, mais bien ceux d'un même monde, le nôtre.

Quelle que soit notre situation matérielle, quel que soit le lieu où nous habitons, nous ne pourrions échapper aux malheurs de la Terre et des hommes.

Qu'il s'agisse de guerre ou de montée des eaux, de famine ou de tempête, de fanatisme ou de désertification, notre interdépendance est désormais totale, et donc pour citer John Donne « ne nous demandons pas pour qui sonne le glas, c'est toujours pour nous qu'il résonne ».

C'est le sens même de l'ONU et de sa Charte de proclamer notre commune humanité, quelles qu'en soient les difficultés.

A cet égard, la Déclaration de New York sur les déplacements massifs que nous venons d'adopter, rappelle heureusement les principes au nom desquels agir, ainsi que les obligations juridiques et morales auxquelles nous devons tous souscrire.

A cet égard, une attention particulière doit être accordée aux enfants non accompagnés ou séparés de leur famille.

En outre, de nombreuses populations vivent dans des écosystèmes dégradés, qui menacent jusqu'à leurs conditions de survie.

Selon les dernières projections de l'ONU, il pourrait y avoir 250 millions de réfugiés climatiques dans le monde en 2050...

Ainsi demain les dégradations de l'environnement pourraient être la première cause des migrations.

++

D'ou l'importance de la préservation de notre environnement et de la mise en œuvre d'un développement durable, pour tous.

Il s'agit d'un engagement majeur pour Monaco, et pour le Prince Souverain Albert II, qui depuis plus de vingt ans s'est personnellement engagé en ce sens, à la fois dans toutes les enceintes internationales où ces sujets étaient traités, mais aussi et souvent sur le terrain au plus près des populations menacées.

Concilier les impératifs du développement humain et ceux de la préservation de la Terre, pour permettre à une population de huit ou neuf milliards de personnes de vivre ensemble, sera le grand défi de notre siècle.

Cela passe d'abord par la préservation du climat.

L'Accord de Paris, pour lequel la Principauté s'est mobilisée, a marqué un progrès essentiel.

Monaco y deviendra Partie d'ici à la fin de l'année 2016, dès que son Assemblée législative aura adopté la loi de ratification.

Je rappelle en outre que Monaco s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 50% à l'horizon 2030 par rapport à 1990.

Malgré sa faible responsabilité dans les émissions globales, notre pays a l'ambition d'être précurseur dans le déploiement des modes de déplacement et de consommation énergétiques innovants.

En plus de préserver notre patrimoine commun, en plus de limiter les pollutions, l'utilisation d'énergies renouvelables inépuisables permettra de rompre avec certains monopoles qui génèrent inégalités et déstabilisation de notre monde.

Cette transition énergétique a bien entendu un coût.

Mais nous sommes convaincus que ce coût n'est que peu de choses au regard de ce que seraient les conséquences de l'inaction.

C'est pourquoi Monaco s'engage à maintenir son soutien au Fonds Vert pour le Climat.

Le réchauffement climatique a plusieurs conséquences dramatiques ; l'une d'entre elle est liée à la situation des océans.

Comme nous le savons, les surfaces maritimes sont aujourd'hui gravement négligées, alors même qu'elles jouent un rôle déterminant pour notre avenir à tous.

Il s'agit d'un sujet sur lequel l'engagement de Monaco est très ancien. Il remonte au Prince Albert 1<sup>er</sup> qui fut l'un des fondateurs de l'océanographie moderne, il y a plus de cent ans.

Depuis lors, la Principauté s'est mobilisée à chaque fois qu'il a été question de l'avenir de nos mers.

Elle l'a fait en 2009, en accueillant cent cinquante scientifiques internationaux qui signèrent la « Déclaration de Monaco », première alerte mondiale sur l'acidification des océans.

Elle l'a fait en prenant diverses initiatives ciblées dans les enceintes compétentes, comme celle qui a permis de sauver le thon rouge de Méditerranée.

Elle l'a fait à travers l'appel lancé par le Prince Albert II, lors de l'Assemblée générale de 2013, en faveur de l'intégration d'un objectif de développement durable dédié aux océans dans le Programme 2030.

Elle le fait encore, mois après mois, en contribuant au développement d'aires marines protégées côtières et à la mise en place future de réseaux d'aires marines protégées en haute mer.

Convaincue que ces solutions de préservation portent en elles des effets extrêmement positifs pour les écosystèmes comme pour les populations riveraines éventuellement concernées.

De même, la Principauté de Monaco est mobilisée dans les négociations très importantes qui se déroulent aujourd'hui à l'ONU autour des enjeux de la biodiversité au-delà des juridictions nationales.

Tous ces sujets constituent pour Monaco un engagement essentiel, auquel contribuent de nombreuses institutions monégasques, publiques ou privées, scientifiques ou environnementales.

Toutes poursuivent un seul objectif : mieux prendre en compte, dans l'invention de notre avenir commun, un patrimoine naturel dont nous sommes tous dépendants.

Un patrimoine que notre vision du monde et nos outils d'action nous ont fait trop longtemps négliger.

C'était par leur capacité à dominer la nature et à la transformer que nos aïeux sont devenus grands et ont assuré l'avenir de leurs enfants.

Or, il nous faut désormais admettre que ce sera par notre capacité à protéger la nature et à accepter ses règles que nous pourrons nous accomplir et construire un avenir pour l'Humanité.

Ce changement de modèle bouleverse nos cadres de pensée.

Il mettra du temps à s'imposer, à supplanter dans nos esprits les schémas traditionnels qui ont façonné notre monde et ses habitants depuis des millénaires.

Ce qu'il nous faut aujourd'hui accomplir, c'est donc un changement de civilisation.

Mais, nous ne pourrons avancer qu'avec l'Humanité tout entière, avec ses rêves comme avec ses

désirs.

Or, le rapport de l'UNESCO sur le suivi de l'éducation, 40% des enfants de 15 ans n'ont aujourd'hui que des connaissances élémentaires sur les problématiques environnementales...

++

C'est la troisième actualité de notre Organisation sur laquelle je veux insister aujourd'hui.

Plus que jamais, l'UNICEF doit jouer un rôle central dans la solution des problèmes de notre monde.

A l'heure où les femmes subissent encore tant de violences et de discriminations, alors que les violences sexuelles se multiplient de manière insupportable, nous devons soutenir l'action indispensable de l'UNICEF.

Je tiens à cet égard à réitérer le plein soutien de la Principauté de Monaco aux objectifs des résolutions du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité, tant en ce qui concerne la protection des femmes en temps de conflit que le renforcement de leur rôle dans le maintien, le rétablissement et la consolidation de la paix.

Dans ce monde instable et injuste, nous savons que l'éducation, et en particulier celle des jeunes filles, est la solution à de très nombreux problèmes.

C'est par les femmes que progressent les valeurs de tolérance et de respect.

C'est pourquoi l'éducation des jeunes filles, et plus largement l'éducation de tous les enfants à l'égalité, doivent être une priorité pour tous.

La force des Nations Unies est de réunir les Etats au service d'un bien commun.

Ce bien commun est aujourd'hui encore à notre ordre du jour.

Il passe par une meilleure prise en charge des réfugiés et des migrants.

Il passe par la protection de la Planète.

Il passe par l'éducation des enfants et l'instauration d'une véritable égalité entre les hommes et les femmes.

Fidèle à ses valeurs, à son histoire et à ses engagements, la Principauté de Monaco continuera avec détermination à s'inscrire dans la voie que nous traçons ensemble pour un avenir meilleur.

Je vous remercie.